

spuq-info

Septembre 2002, numéro 225

Bulletin de liaison du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003

Adopté par le Conseil exécutif des 28 et 29 août 2002

Retour sur l'année 2001-2002

L'année 2001-2002 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe de direction à la suite de la désignation de Roch Denis comme recteur. Dès son arrivée à l'UQAM, en août, le nouveau recteur a proposé une réorganisation de la direction afin de redonner à la fonction académique une place centrale. Dans le plan d'activités pour l'année 2001-2002, adopté par le Conseil exécutif en août 2001, le SPUQ a clairement exprimé son option « *pour une UQAM académique et démocratique* » et a ainsi accueilli favorablement certaines propositions avancées par le recteur, tout en rappelant le rôle essentiel des instances académiques et en plaidant, entre autres, pour des « *facultés à la couleur de l'UQAM* », une meilleure cohérence académique, et un renforcement des instances académiques, dont au premier chef la Commission des études.

Le recteur a pris du temps pour constituer une équipe capable de travailler de façon cohérente, empreinte de transparence et de collégialité. Il est vrai que l'exercice est complexe et, surtout, d'une grande importance pour assurer à la collectivité universitaire une meilleure gestion, plus saine, plus démocratique, plus dynamique et plus représentative. La nouvelle équipe de direction, qui se présente elle-même comme une équipe de « *coordination-soutien* » et qui est constituée dorénavant de huit membres plutôt que de six, a finalement été complétée en février 2002.

C'est donc seulement en avril 2002 que la nouvelle direction a présenté un projet de relance de l'UQAM. Ce « *Projet institutionnel renouvelé* », qui propose de recentrer l'UQAM sur sa mission académique, comporte plusieurs objectifs généraux et spécifiques ainsi que de multiples propositions de mesures. Après trois rencontres avant l'été, regroupant de nombreux représentants de l'ensemble de la collectivité universitaire, la discussion doit se poursuivre à la rentrée; par ailleurs, le recteur a déjà annoncé que le projet complet, comprenant des priorités institutionnelles, ferait l'objet de discussion et d'adoption par la Commission des études cet automne. L'année 2002-2003 à cet égard sera charnière pour la nouvelle administration ainsi que pour l'ensemble de la collectivité universitaire; elle devrait également permettre à la direction de faire connaître ses couleurs à l'égard de questions qui nous tiennent à cœur comme syndicat et qui ont été laissées en suspens en 2001-2002.

suite à la page 4

Le mot du président

UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Après une année de mise en place de la nouvelle équipe administrative, la deuxième année devrait ouvrir vraiment une nouvelle ère pour l'UQAM: il s'agit d'une année charnière. En effet, les activités annoncées pour l'année 2002-2003 sont nombreuses, et elles comportent des enjeux de taille.

L'équipe administrative s'est engagée à être au service de la vie académique, et les nouveaux titulaires des différents vice-rectorats se disent solidaires du recteur et dédiés au progrès intellectuel et scientifique de l'UQAM. Elle doit maintenant relever concrètement les défis de la relance de l'UQAM.

Nous avons la responsabilité de travailler ensemble dans un esprit de coopération, de transparence et de collégialité, et ceci en vue d'arriver à des résultats à court et à moyen termes. En effet, les prochains mois seront déterminants pour la réalisation de nos projets collectifs et de nos dossiers prioritaires. Entre autres, nous devons relever les défis que pose l'amélioration de la condition professorale, notamment en ce qui concerne le redressement de l'échelle salariale.

Le SPUQ a mis sur la table des propositions concrètes pour recruter et maintenir un corps professoral qualifié et revaloriser le métier de professeur. Nous attendons de l'administration qu'elle poursuive avec nous ces objectifs et s'engage à les réaliser.

Marc Lagana

Le Devoir s'excuse avec sans-façon

Le printemps dernier, plusieurs collègues ont été choqués par le titre qui coiffait un article de Marie-Andrée Chouinard paru dans l'édition du 29 mars du journal *Le Devoir* : « Remise des notes. Les professeurs de l'UQAM manquent de rigueur ».

Au nom du Comité exécutif, le président du SPUQ écrivait au recteur le 3 avril pour lui demander « *d'intervenir instamment dans l'intérêt du corps professoral et de notre université* », afin de « *défendre l'intégrité des professeurs et rétablir les faits en ce qui concerne la question, complexe, de "remise des notes"* ».

À la séance de la Commission des études du 9 avril, le recteur, faisant part de cette lettre aux commissaires, distribuait la copie d'une lettre qu'il avait adressée au directeur du journal, où il disait trouver dans ce titre « *une atteinte non méritée à la réputation du corps professoral de l'établissement et à la réputation de l'UQAM comme telle* » et espérer que *Le Devoir* puisse « *corriger ce titre, même après coup, auprès de ses lecteurs* ».

Dès la semaine suivante, à la séance du 16 avril de la Commission des études, notre collègue Renée Joyal s'informait auprès du recteur des suites données à sa lettre. Disant intervenir en tant que professeure et responsable du Comité d'interventions publiques du SPUQ qui tente de valoriser et faire connaître le travail des professeures, professeurs, elle déplorait qu'un journal influent puisse, sans se rétracter par la suite, publier un article au titre diffamatoire pour les professeures, professeurs et les chargées, chargés de cours et pour la communauté de l'UQAM au complet.

Finalement, à la réunion de la Commission des études du 7 mai 2002, le recteur a expliqué qu'après avoir rencontré la direction du journal, il a reçu une lettre du rédacteur en chef Jean-Robert Sansfaçon en date du 28 avril, lettre qu'il a lue en séance et déposée auprès des commissaires, concluant qu'il n'y avait pas lieu de pousser plus loin cette affaire, même si certains membres de la Commission souhaitaient le contraire.

Pour notre part, nous avons décidé que cette lettre, à défaut de paraître dans *Le Devoir*, méritait d'être publiée dans le *SPUQ-Info* pour que le corps professoral et la collectivité de l'UQAM connaissent la conclusion de cette affaire.

Lettre de Jean-Robert Sansfaçon rédacteur en chef du *Devoir*

Cher Monsieur le recteur,

J'ai pris connaissance de votre lettre récente contestant la pertinence du titre d'un article de notre journaliste Marie-Andrée Chouinard portant sur les retards observés dans votre institution lors de la remise des notes de fin de session. Vous avez raison, le titre en question affirmant *Les professeurs de l'Uqam manquent de rigueur* allait bien au-delà du contenu même du texte et pouvait laisser croire à un « manque de rigueur » généralisé. En fait, il n'était question que des conséquences, réelles par ailleurs, mais combien limitées, de l'épiphénomène de la remise tardive des notes par les professeurs.

Cela étant, vous comprendrez qu'il puisse arriver qu'un pupitreur, responsable de concevoir en toute hâte et pour un espace très restreint, les titres des articles écrits par les journalistes, puisse être tenté par le jeu de l'allusion à cette grande campagne promotionnelle menée par votre université insistant sur l'importance de la rigueur chez les étudiants. Il fallait donc lire le titre en question au second degré, ce que quiconque a pris connaissance du texte en entier n'a pas dû manquer de faire, les lecteurs du *Devoir* étant des gens alertes au plan intellectuel.

Je conçois cependant avec vous que le jeu ait pu vous paraître facile, voire que certains membres de votre personnel se soient sentis blessés. Mais compte tenu de la place du texte dans le journal et de la précision des informations contenues dans le texte de Mme Chouinard, je ne crois pas que le tout ait pu d'aucune façon porter atteinte à la réputation de rigueur de votre institution.

Cela étant, si tel a été le cas à la suite d'une lecture rapide de ce court titre dont on peut dire, à notre tour, qu'il péchait par manque de rigueur ou de précision, veuillez accepter mes excuses les plus sincères au nom du *Devoir*. L'Université du Québec est une grande institution à laquelle notre journal est fier de s'associer chaque fois que les événements nous y invitent, comme vous le savez.

Sur ce, tout en souhaitant que l'imbroglie n'entache pas nos relations cordiales, veuillez accepter, Monsieur le recteur, mes salutations distinguées. □

SPUQ-info

Bulletin de liaison du SPUQ

SPUQ-Info, UQAM

Bureau A-R050

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec, H3C 3P8

Téléphone : 987-6198

Télécopieur : 987-3014

Courriel : spuq@uqam.ca

Internet : <http://www.unites.uqam.ca/spuq/>

État des postes comblés pour 2002-2003 : redressement et rattrapage

Pierre Lebuis
1^{er} vice-président

À la mi-juin, la vice-rectrice à l'Enseignement, à la Recherche et à la Création lançait l'opération de répartition des postes de professeures, professeurs pour l'année 2003-2004, en annonçant le comblement de cinquante-cinq (55) postes réguliers. Avant que ne s'enclenche activement le processus d'élaboration du projet de répartition, le SPUQ a fait parvenir à la vice-rectrice une lettre demandant que le nombre de postes soit haussé à au moins soixante (60).

Pourquoi le nombre de 55 postes est-il insuffisant ?

En examinant le projet de répartition des cinquante-cinq postes annoncés, nous pouvons constater qu'une première tranche de vingt (20) postes est attribuée au 1^{er} janvier 2003, les trente-cinq autres l'étant au 1^{er} juin 2003 (14 postes), au 1^{er} août 2003 (11 postes), et au 1^{er} janvier 2004 (10 postes).

Ce projet de répartition démontre que l'UQAM cherche à corriger la situation quant au nombre des postes vacants de professeure, professeur au regard du plan d'effectifs, conformément aux engagements inscrits dans la convention collective, soit un objectif de 960 postes comblés ou en voie de l'être pour l'année 2002-2003 et un objectif de 970 pour l'année 2003-2004.

Pour nous, cependant, il apparaît que, comme par le passé, l'administration se laisse peu de marge de manœuvre pour respecter ses engagements. L'opération de répartition de l'an dernier aurait dû nous assurer que l'objectif de 960 postes pour 2002-2003 soit atteint au 1^{er} septembre 2002, ou à tout le moins au 1^{er} janvier prochain. Or, c'est l'opération actuelle de répartition des postes pour 2003-2004 qui est chargée de permettre d'atteindre cet objectif pour l'année en cours en prévoyant vingt (20) postes de « rattrapage » susceptibles d'être comblés au 1^{er} janvier prochain. L'effort de redressement doit être accentué si nous voulons sortir de cette logique de rattrapage.

Les postes comblés en 2002-2003

Pour déterminer le nombre de postes comblés ou en voie de l'être à une date donnée, nous prenons le nombre de

postes de professeure régulière et professeur régulier en place (890,5 au 1^{er} septembre), auquel nous ajoutons le nombre de postes occupés par des substituts et des professeurs invités (35,5 postes dits « non réguliers »).

Pour savoir où nous en sommes par rapport à l'objectif fixé dans la convention collective, nous ajoutons à ces postes comblés ceux qui sont en voie de comblement et ceux qui sont « occupés » par des collègues retraités ayant bénéficié d'une allocation de retraite (généralement ces postes sont « gelés » pendant un an); mais nous retranchons les postes obtenus dans le cadre du programme stratégique du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et de celui des Chaires de recherche du Canada (seulement pour les candidats recrutés à l'extérieur).

Sur la base des données les plus récentes connues à ce jour, nous en serions ainsi à 946,5 postes comblés ou en voie de l'être au 1^{er} septembre 2002. Au 1^{er} janvier 2003, ce nombre tomberait à 943 postes, si le projet de répartition pour 2003-2004 ne prévoyait pas l'ajout de vingt (20) postes à cette date. Nous nous retrouvons alors avec une possibilité de 963 postes par rapport à un objectif de 960.

Viser au moins 60 postes

La proposition initiale ne donne pratiquement aucune réelle marge de manœuvre pour tenir compte d'événements imprévus qui se produisent pourtant chaque année, comme l'expérience nous l'apprend (démissions, retraites régulières et anticipées, décès). Déjà, une nouveauté inscrite dans la *Politique générale de répartition des postes* peut atténuer l'effritement du corps professoral : dorénavant, tout poste que quitte un professeur dans les quatre années suivant son embauche est maintenu à son département, qui peut voir à le combler. Mais il faut plus de postes à attribuer. Nous avons donc demandé que l'opération qui s'amorce puisse assurer le comblement d'un minimum de soixante (60) postes (dont au moins 25 au 1^{er} janvier prochain). Nous savons que les besoins exprimés dans les demandes de postes des départements dépassent largement ce nombre.

Nous avons appris que l'administration s'est montrée sensible à notre demande et propose que soixante (60) postes soient comblés dans le cadre de l'opération 2003-2004. Il s'agit là d'un pas dans la bonne direction, celle qui doit non seulement assurer le renouvellement des postes qui deviennent vacants à chaque année, mais aussi permettre de redresser la situation générale des nombreux postes laissés vacants depuis trop d'années. □

Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003

Suite de la page 1

En effet, l'Assemblée générale du SPUQ adoptait en février 2002 un projet de proposition salariale et demandait d'augmenter le nombre de dégrèvements d'enseignement pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs; en avril, devant le silence de la direction, l'Assemblée réitérait ses demandes en matière de salaire et de dégrèvements et elle se prononçait finalement sur la question des salaires hors taux et la constitution d'un Fonds spécial pour « primes de marché ».

Parallèlement à cela, les comités d'étude mis sur pied en vertu de l'entente du 26 juillet 2000 pour le renouvellement de la convention collective complétaient leurs travaux. Après le Comité d'étude sur les salaires hors taux qui a été le premier à remettre son rapport en mai 2001, le Comité d'étude des effets de la hausse de la moyenne cible au premier cycle a déposé son rapport en décembre 2001. Au cours de la session d'hiver 2002, le SPUQ a lancé le débat en Conseil syndical et dans les pages du *SPUQ-Info* (numéros 222 et 223) sur les principales recommandations du rapport. Dans ce débat et dans nos interventions auprès de la direction, nous avons mis l'accent sur les dimensions académiques des enjeux soulevés par le rapport. Quant au rapport du Comité d'étude de la tâche professorale, il a fait l'objet d'un dépôt en avril 2002. Depuis, nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter avec l'administration de l'UQAM.

Après une année d'attente à voir se mettre en place une nouvelle administration, le Syndicat entend bien maintenant, tout en continuant à jouer son rôle pour susciter le débat des enjeux académiques, entreprendre des discussions avec la direction sur les questions laissées en suspens en 2001-2002. Déjà, dans une lettre récente en réponse à une lettre du président du Syndicat interpellant la direction conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale du SPUQ en avril dernier, le recteur Roch Denis affiche la volonté de voir le comité des relations professionnelles examiner ces principales questions dès la rentrée d'automne 2002.

Le renouvellement de la vie syndicale

L'orientation fondamentale de nos activités doit avoir comme principal objectif le renouvellement de la vie syndicale. À cette fin, nous voulons faire du Conseil syndical le pivot de ce renouvellement en renforçant l'apport des délégués syndicaux des départements à la vie syndicale et en y encourageant une plus grande animation. Entreprendre en 2002-2003 une réflexion collective sur le renouvellement de la vie syndicale, particulièrement au

moment où la direction invite la collectivité de l'UQAM à élaborer un « projet institutionnel renouvelé », doit pouvoir constituer un moment privilégié permettant à notre Syndicat de débattre de la vision de l'Université, et de sa place dans la société et dans le monde, qui guide notre action syndicale. Depuis sa fondation, il y a plus de trente ans, le SPUQ s'est fait l'ardent défenseur de valeurs et de principes qui lui ont permis de promouvoir, entre autres, la mission de l'Université comme service public, la liberté académique et la pratique de la collégialité et de la démocratie. Il convient d'actualiser ces valeurs et principes, non seulement dans une optique d'organisation syndicale, mais aussi en articulation avec une vision large de l'Université comme lieu de formation citoyenne.

Au cours de l'automne, l'exécutif organisera un premier événement avec les délégués syndicaux en vue d'échanger sur l'organisation syndicale, les activités du SPUQ et la vie syndicale en général. Une autre initiative, plus formelle, serait l'organisation d'une session de formation pour les délégués.

En ce qui concerne l'animation du Conseil syndical, l'exécutif proposera plusieurs thèmes d'actualité en vue d'amorcer des débats à l'intérieur du SPUQ. Déjà, nous pensons aux enjeux entourant la relance de l'UQAM et le « *Projet institutionnel renouvelé* » (l'avenir des facultés, l'avenir de la programmation, etc.), aux questions portant sur l'avenir de l'UQAM (le rapprochement avec la Téléq, le financement de l'Université, etc.), aux problèmes entourant la liberté académique (la propriété intellectuelle, l'enseignement en ligne, les nouvelles pratiques pédagogiques, etc.), et aux principes fondateurs de la fonction de l'Université dans la société au moment où ceux-ci sont menacés par des considérations à courte vue de rentabilité.

Le renouvellement de la vie syndicale s'articule à un enjeu majeur pour notre syndicat et pour de nombreux autres, soit celui de la relève syndicale. D'ailleurs, le prochain congrès de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), qui aura lieu à Trois-Rivières en mai 2003, portera sur la relève syndicale et l'avenir du syndicalisme universitaire.

Plus concrètement et plus immédiatement, rappelons que l'année 2002-2003 constitue la deuxième année du mandat du présent Conseil exécutif. L'Assemblée générale devra élire en avril prochain pour un mandat de deux ans les cinq membres du Comité exécutif, tandis que les professeures et professeurs présents à cette assemblée, réunis par secteur, devront désigner leur représentante, représentant de secteur au Conseil exécutif.

Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003

L'enjeu de la relève syndicale a été évoqué à plusieurs reprises, notamment dans le *SPUQ-Info*. Mais il faut que, comme Syndicat, nous arrivions à convaincre des collègues de l'importance de la tâche syndicale pour l'ensemble du corps professoral. Il s'agit d'ailleurs d'une composante des services aux collectivités expressément reconnue dans notre convention collective. Chaque membre du SPUQ devrait réfléchir sérieusement à la possibilité, et à l'intérêt, d'assumer temporairement une responsabilité syndicale, au même titre que toutes les autres composantes de la tâche professorale.

Les dossiers prioritaires : négociations, renouvellement des conventions collectives et avenir du régime de retraite

Nous devons entreprendre dès cet automne avec la direction de l'UQAM des négociations en vue d'arriver, dans les meilleurs délais, à une entente en matière de redressement de l'échelle salariale, de dégrèvements d'enseignement pour fins de recherche ou de création à l'intention des nouvelles professeures, nouveaux professeurs, et en ce qui a trait à la création d'un Fonds spécial pour « primes de marché ». En effet, après avoir attendu la fin de l'hiver, puis le printemps et une bonne partie de l'été avant que l'administration réponde aux demandes syndicales, il est temps que la négociation soit une priorité pour tous. Tel qu'indiqué plus haut, le recteur Roch Denis a proposé, dans une lettre en date du 19 août 2002, que le comité des relations professionnelles discute dès la rentrée des questions posées par le SPUQ. Cet automne sera, donc, un moment décisif pour les négociations.

La convention collective du SPUQ se termine le 31 mai 2003. Il faut se poser la question de son renouvellement en rapport avec la négociation qui aura lieu cet automne. Si nous arrivons à une entente sur les questions salariales, nous pourrions alors mieux évaluer l'intérêt d'une reconduction d'une ou deux années de l'actuelle convention collective.

La convention collective des maîtres de langues, la première de cette unité d'accréditation du SPUQ, se termine également le 31 mai 2003. Cependant, la situation est fort différente de celle des professeures et professeurs. Il faut procéder à la préparation d'un projet de convention au cours de cet automne en vue de négocier un renouvellement de la convention dès cette année.

Les travaux du Comité de retraite de l'Université du Québec (CRUQ) confirment ce que Michel Lizée, représentant des syndicats et associations de l'UQAM au CRUQ, a

clairement présenté dans le *SPUQ-Info* des mois de mars et d'avril 2002 (n° 223, p. 5-7 et n° 224, p. 10-11). Dans la mesure où l'actuaire du régime considère que la probabilité d'un déficit de solvabilité, qui aurait pour effet de faire bondir la cotisation de 18 % à plus de 30 %, est trop importante, il faut que les syndicats et les administrations réfléchissent sur les « alternatives qui assureraient une meilleure protection des prestations promises aux membres du régime ». Comme le souligne Michel Lizée, « c'est la nature même des dispositions de nos conventions collectives et du régime de retraite relatives au financement du régime qui exacerbent ces risques et contribuent à augmenter substantiellement le risque qu'un jour nos prestations soient réduites unilatéralement par l'employeur » (*SPUQ-Info*, avril 2002, n° 224, p. 11). De manière urgente, il faut engager à l'UQAM une réflexion avec les autres syndicats et associations sur des alternatives en vue d'assurer la meilleure sécurité possible des prestations promises par le régime. Dans cette démarche, nous devons compter aussi sur la coopération de la direction pour défendre le RRUQ.

Revaloriser le métier de professeur

En vue de poursuivre notre action pour une valorisation de la fonction professorale, nous comptons beaucoup sur les travaux du Comité d'interventions publiques du SPUQ. Déjà il est prévu de diffuser les résultats de recherche des professeures et professeurs de l'UQAM sur le Site Internet du SPUQ. Une première invitation a été lancée en ce sens au début de l'été et la mise en œuvre de ce projet devrait s'amorcer incessamment. Cette démarche de valorisation de la fonction de professeure, professeur d'université que nous poursuivons au SPUQ est en rapport avec les travaux du Comité sur la stratégie de communication de la FQPPU.

La valorisation du travail professoral se traduit aussi au quotidien par des conditions adéquates qui sont faites aux professeures et professeurs d'université et, de façon générale, par les politiques et pratiques qu'adoptent les établissements pour reconnaître et soutenir les professeures et professeurs dans l'accomplissement de leur tâche. En ce sens, les questions de négociations salariales et de dégrèvements d'enseignement pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs revêtent toute leur importance. En particulier, il est clair qu'un redressement de l'échelle salariale est le meilleur moyen pour recruter et maintenir un corps professoral hautement qualifié, pour reconnaître et valoriser le travail des professeures et professeurs, et pour assurer la mission fondamentale de l'UQAM.

Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003

De plus, le Syndicat entend demeurer actif dans un certain nombre de dossiers relevant principalement du Service des ressources humaines : accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, octroi d'ordinateurs, santé et sécurité au travail, accès à l'égalité pour les femmes. Notamment, nous allons, comme l'an dernier, coopérer avec le Service des ressources humaines dans l'organisation d'une rencontre avec les nouvelles et nouveaux collègues pour les accueillir à l'UQAM (et au SPUQ) et faciliter leur intégration.

Nous allons également intensifier nos représentations en matière de santé et sécurité, en mettant particulièrement l'accent sur l'étude d'une problématique de l'organisation du monde du travail qui commence à être mieux connue, à savoir la problématique du harcèlement psychologique.

Sur le plan des politiques qu'entend adopter l'UQAM et qui sont susceptibles d'avoir une répercussion sur le travail professoral, nous allons particulièrement être attentifs à la question de la propriété intellectuelle et à celle du français comme langue d'enseignement. Sur ces deux dossiers, le SPUQ a pris clairement position au cours des deux dernières années et nous comptons actualiser nos prises de position pour défendre les intérêts des professeures et professeurs en matière de protection de la propriété intellectuelle et sauvegarder la mission spécifique de l'UQAM comme université de langue française.

Les relations intersyndicales

Dans la foulée des acquis des dernières années, nous comptons maintenir nos bonnes relations avec le Syndicat

des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) et poursuivre la consolidation de nos relations avec le Syndicat des chargées, chargés de cours (SCCUQ). Nous devons par ailleurs, en collaboration avec ces autres syndicats, rétablir le contact avec les associations étudiantes de l'UQAM qui ont connu un processus majeur de décentralisation en 2001-2002, rendant plus complexes le dialogue et les actions concertées.

À l'externe, nous allons poursuivre notre travail avec les autres syndicats de professeures et professeurs au sein du Comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ), en particulier dans le suivi de l'évolution du réseau de l'UQ et dans nos efforts conjoints pour continuer à renforcer la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Le prochain congrès de la FQPPU, en mai 2003, sera un moment privilégié pour notre implication dans la vie de la Fédération. Naturellement, nous poursuivrons notre travail de représentation au sein de la Fédération des professionnelles et professionnels (FP-CSN), et, en particulier, notre participation aux travaux du Comité Éducation de la CSN.

Préparer la relève dès maintenant

En privilégiant ces dossiers majeurs du *Plan d'activités pour l'année 2002-2003*, le Conseil exécutif du SPUQ a la conviction qu'il se donne les outils pour faire face aux défis immédiats et pour œuvrer au renouvellement de la vie syndicale.

Dans l'immédiat, tout en suivant de près les développements reliés au chantier initié par la direction concernant le

« *Projet institutionnel renouvelé* », il faut prioritairement entreprendre des négociations sur les questions salariales, obtenir des résultats intéressants et envisager le renouvellement de la convention collective des professeures et professeurs et celle des maîtres de langues. Plus fondamentalement, parallèlement aux actions concrètes que nous comptons poursuivre ou entreprendre sur nombre de questions spécifiques indiquées ici, nous devons collectivement amorcer une importante réflexion et un large débat sur l'avenir du syndicalisme universitaire et la relève syndicale. □

Le Conseil exécutif du SPUQ

Présidence :	Marc Lagana, Histoire
1 ^{re} vice-présidence :	Pierre Lebuis, Sciences religieuses
2 ^e vice-présidence :	poste vacant
Secrétaire :	Jocelyn R. Beausoleil, Sciences de l'éducation
Trésorerie :	L. Bernard Bélanger, Sciences de l'éducation
Arts :	Nicolas Reeves, Design
Éducation :	Denis R. Massicotte, Kinanthropologie
Lettres et communications :	Paul Chamberland, Études littéraires
Science politique et droit :	Lucille Beaudry, Science politique
Sciences :	Roland Savard, Sciences biologiques
Sciences de la gestion :	Jacques Picard, Stratégie des affaires
Sciences humaines :	poste vacant

Arrivées et départs

Le Comité exécutif souhaite la plus cordiale bienvenue aux collègues dont les noms suivent, qui se sont joints au corps professoral de l'UQAM depuis le 1^{er} juin 2002.

Ont été embauchés avec le statut de professeure, professeur régulier :

- Arts visuels et médiatiques :	Thomas Corriveau	- Psychologie :	Mona Abbondanza Rushen Shi
- Chimie :	Borhane Annabi	- Science politique :	Stéphane Roussel
- Communications :	Simon-Pierre Gourd Maria Rico De Sotelo	- Sciences biologiques :	Pierre Drapeau Robert Moreau
- Études littéraires :	Danielle Aubry Robert Dion	- Sciences comptables :	Marie-Andrée Caron
- Histoire de l'art :	Daniel Arsenault	- Sciences de la terre et de l'atmosphère :	Alain Tremblay
- Informatique :	Vladimir Makarenkov	- Sciences de l'éducation :	Jean Bélanger Nathalie Bigras Frédéric Fournier Cynthia Martiny Isabel Orellana
- Kinanthropologie et technologie :	Johanne Grenier Marc Banik Anne-Laure Saives	- Sciences économiques :	André Kurmann
- Organisation et ressources humaines :	Daniel Beaupré Corinne Gendron Lucie Morin	- Stratégie des affaires :	Jasmin Bergeron François Marticotte
- Philosophie :	Dario Perinetti	- Théâtre :	Yves Jubinville Frédéric Maurin

Ont été embauchés avec le statut de professeure, professeur invité ou substitut :

- Chimie :	Daniel Lafontaine (substitut)	- Science politique :	Marc Chevrier (substitut)
- Communications :	Gaby Hsab (substitut)	- Sciences biologiques :	Éric Lucas (substitut)
- Études urbaines et touristiques :	Bruno Sarrasin (substitut)	- Sciences comptables :	Sylvain Houle (substitut)
- Géographie :	Robert-André Daignault (sub.)	- Sciences de l'éducation :	Marcel Lamarre (inv. 1/2 t.)
- Informatique :	Aziz Salah (substitut)	- Sciences juridiques :	Hugo Cyr (substitut)
- Kinanthropologie :	Émilie Kalinova (invitée)	- Sexologie :	France Gilbert (substitut)
		- Sociologie :	Marcelo Otero (substitut)

Nous sommes heureux d'accueillir les maîtres de langues, qui se sont joints à l'École de langues de l'UQAM :

Madeleine Gagnon, Carey-J. Nelson et Monica Soto.

Le Comité exécutif salue les collègues dont les noms suivent, qui ont quitté l'UQAM. Il les remercie pour les services rendus à l'Université et leur souhaite une excellente retraite ou une fructueuse nouvelle carrière :

- Chimie :	André Hade Yvon Pépin	- Management et technologie :	William Hodges (démission) Pierre-Michel Ménard
- Études littéraires :	Robert F. Barsky (démission) Michel Biron (démission)	- Mathématiques :	Manzoor Ahmad Benoît Côté Asuman Oktac (démission)
- Études urbaines et touristiques :	Calvin Veltman	- Organisation et ressources humaines :	Denis Chênevert (démission)
- Géographie :	Georges Anglade	- Science politique :	Jacques Léveillé
- Histoire :	Roman Serbyn	- Sciences de la terre et de l'atmosphère :	Bernard De Boutray
- Informatique :	Mustapha Slamani (démission)	- Sciences économiques :	Pierre Mohnen (démission)
- Kinanthropologie :	René Paoletti Christian Pelchat	- Sciences juridiques :	René Laperrière William Schabas (démission) Claude Thomasset
- Linguistique et didactique des langues :	Monique Lemieux Jean-François Prunet (dém.)	- Travail social :	Réjean Mathieu
- Management et technologie :	Pierre D'Aragnon Stéphane Gagnon (démission)		

Vos représentantes et représentants

Voici les noms des représentantes et représentants professoraux au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources :

Conseil d'administration

Diane Berthelette, Organisation et ressources humaines
Richard Desrosiers, Histoire
Lucie Robert, Études littéraires

Commission des études

Jean P. Boucher, Kinanthropologie
Louis Charbonneau, Mathématiques
André F. Charette, Organisation et ressources humaines
Robert Comeau, Histoire
Pierre Jasmin, Musique
Renée Joyal, Sciences juridiques
Charles Perraton, Communications

Sous-commission des ressources

Pierre Drouilly, Sociologie*
Yvon Fauvel, Sciences économiques
Jacinthe Giroux, Sciences de l'éducation
Jean-Pierre Hardenne, Design
Michèle Nevert, Études littéraires
Glenn E. Shorrock, Mathématiques
Pierre P. Tremblay, Science politique

* Ayant annoncé récemment sa démission, Pierre Drouilly restera en poste jusqu'à l'élection, par les professeures et professeurs de la Faculté des sciences humaines, d'une nouvelle représentante, nouveau représentant (date à confirmer).

Assemblée annuelle du RRUQ

Jeudi 10 octobre, 10 h , salle à confirmer

Participez à l'Assemblée annuelle du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

À l'ordre du jour :

- rapport de gestion;
- présentation du régime;
- période de questions;
- élections.

N.B. Nous annonçons la candidature de René Delsanne, professeur en actuariat au Département de mathématiques, comme représentant des participants actifs.

Conseil syndical

Jeudi 24 octobre, 13 h 30, salle à confirmer

À l'ordre du jour :

- débat sur la vie syndicale;
- élection au Comité exécutif au poste de 2^e vice-président;
- élections au Conseil exécutif aux postes de représentante, représentant des secteurs des sciences et des sciences humaines.

À ce jour, Roland Savard du Département des sciences biologiques a soumis sa candidature pour le poste de 2^e vice-président et Danielle Desmarais de l'École de travail social pour le poste de représentante du Secteur des sciences humaines.

SOMMAIRE

• Mot du président	1
• Plan d'activités du SPUQ pour l'année 2002-2003	
<i>Le Conseil exécutif du SPUQ</i>	1
• <i>Le Devoir</i> s'excuse avec sans-façon	2
• État des postes comblés pour 2002-2003 : redressement et rattrapage	
<i>Pierre Lebuis</i>	3
• Arrivées et départs	7